



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

activités professionnelles

Question écrite n° 12047

Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés rencontrées par de nombreux agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite et qui souhaitent céder leur exploitation. En effet, outre les problèmes et enjeux liés à l'installation des jeunes, de nombreux exploitants dont les enfants ne souhaitent pas reprendre la ferme familiale devant les contraintes, les sacrifices et les risques qui pèsent sur l'agriculture désormais ne trouvent pas non plus de repreneur dans le cadre d'une cession de l'exploitation. Ce phénomène provient en particulier de l'imposition quasi confiscatoire concernant les plus-values sur la cession d'une exploitation, lesquels plus-values ne sont que le fruit des efforts et des investissements apportés à l'exploitation parfois sur plusieurs générations. Taxées à 65 % celles-ci représentent à titre d'exemple plus de 300 000 euros pour une exploitation de 175 hectares. Il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour prendre en compte les nombreux départs d'exploitants ces prochaines années et faciliter la cession et la reprise de ces exploitations.

Texte de la réponse

Afin de faciliter la transmission des exploitations qui se révèle onéreuse du fait de l'ensemble des impositions, il a été prévu dans le projet de loi « Agir pour l'initiative économique » des exonérations de plus-values dans le cas de cession d'une entreprise et donc d'une exploitation agricole. Ce projet de loi est actuellement en première lecture au Sénat. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a proposé un relèvement du seuil d'exonération prévu par le projet de loi pour faciliter la cession à un jeune agriculteur qui s'installe. Cette proposition a été validée sur le principe par le cabinet du Premier ministre et reportée au projet de loi « affaires rurales ». Par ailleurs, d'autres mesures seront proposées dans ce projet de loi pour améliorer les conditions de l'exploitation afin de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs.

Données clés

Auteur : [M. Maurice Leroy](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12047

Rubrique : Plus-values : imposition

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2003, page 1132

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4736